

Fiche thématique n°
La Direction Nationale
de la Statistique et
du Commerce Extérieur

I - Des missions variées

La Direction Nationale de la Statistique et du Commerce Extérieur (DNSCE) est un service à compétence nationale (SCN) basé à Toulouse depuis 1982. Il a un effectif de 226 agents, avec du fait du nombre important d'informaticiens, une très forte proportion d'agents de catégorie A.

Ses missions sont :

- le développement de projets informatiques,
- l'élaboration et la diffusion des chiffres du commerce extérieur et d'autres productions,
- l'hébergement et la sauvegarde d'applications informatiques pour le compte de la DGDDI (245 applications),
- le soutien aux utilisateurs internes et externes via des services d'assistance aux utilisateurs pour les applications douanières et le service assistance aux utilisateurs dédié aux questions ressources humaines des agents,
- la gestion de l'éditique de la DGDDI, l'envoi des dossiers des concours ...

II - Une organisation avec des métiers différents

La DNSCE est organisée en 5 pôles :

1/ Le pôle Développement composé d'équipes chargées de la création et de la maintenance de projets informatiques ou statistiques et une équipe chargée de la recette des applications. C'est le pôle le plus important en nombre d'agents (70).

Les projets sont développés à la demande de la maîtrise d'ouvrage ; en général les bureaux réglementaires de la Direction Générale des Douanes. La liaison avec la maîtrise d'œuvre (pôle développement) est assurée par l'assistance à maîtrise d'ouvrage (sous-direction informatique de la DG). L'avancement des projets est régulièrement contrôlé par des comités de suivi. Parfois, il est fait appel à des comités d'utilisateurs chargés de vérifier l'adéquation entre le besoin et l'application développée tout au long de la vie du projet.

On peut noter que certains projets, réalisés par des sociétés de service souvent pour des raisons de disponibilité, sont ensuite maintenus en l'état par les équipes de développement de la DNSCE.

Les projets sont répartis entre sept équipes thématiques : le Chiffre (production des statistiques du commerce extérieur), le Contrôle de la collecte des données du chiffre et télédéclaration des Déclarations d'Échanges de Biens, la Lutte contre la Fraude, la partie Surveillance (*l'une des deux branches de la Douane*), les Ressources Humaines (RH), la Dépense et la Fiscalité.

2/ Le pôle Fonctionnement : ce pôle comprend les réseaux informatiques, l'installation et le paramétrage des serveurs physiques et virtuels, les sauvegardes, l'assistance aux équipes de développement, l'administration et l'hébergement des bases de données, la téléphonie par internet, l'exploitation d'architecture « big data » et l'exploitation au sens large (livraison et paramétrage des applications en production, la surveillance du bon fonctionnement des applications et des serveurs...).

Pour assurer la continuité du service, il est prévu que les deux centres informatiques douaniers (DNSCE et CID) sauvegardent réciproquement leurs données. La première étape a concerné la messagerie. Dans le futur, les données liées au dédouanement seront elles aussi concernées. Une astreinte opérationnelle est assurée en-dehors des heures d'ouverture par des agents pour assurer le suivi de certaines applications.

3/ Le pôle de la Statistique douanière : il procède à la collecte et au traitement des données issues des déclarations intra et extra-communautaires. Il vérifie la fiabilité des données et assure la diffusion des productions statistiques. Ce pôle a la particularité d'être sous la tutelle de la Direction des Statistiques et Études Économiques (DSEE) qui rédige et publie mensuellement les chiffres du commerce extérieur. Ces données sont aussi envoyées à l'INSEE, la Banque de France. Ce pôle est également assistance à maîtrise associée pour les applications relevant de sa compétence.

4/ Le pôle QASI : il s'occupe de la Qualité, de l'Assistance utilisateurs et de la Sécurité de l'Information. L'assistance aux utilisateurs répond aux demandes concernant les applications développées, maintenues ou hébergées à la DNSCE.

Un service d'assistance est spécialement dédié aux questions relatives à la RH. Il a été créé avec l'arrivée de Sirhius qui gère actuellement la paye et les carrières, et très bientôt la gestion du temps et des absences pour toute la DGDDI. Il gère également d'autres applications relatives par exemple au temps de travail ou à la sécurisation de l'accès aux données. Ses deux Services d'Assistance aux Utilisateurs (SAU) assurent une permanence journalière.

Il est aussi composé de cellules thématiques :

- la cellule Poste Sécurité Agent s'occupe de la partie fonctionnelle du poste agent et sécurité (messagerie, antivirus, mise à jour des pc des agents),
- la cellule référentiel RH paramètre Sirhius pour les horaires de travail et les habilitations,
- la cellule référentiel qui met à jour les tables de référence hors RH,
- la cellule sécurité qui gère les accès au système d'information de la DNSCE,
- la cellule expertise et qualité qui a une mission de gestion du changement (Plan de production, revue mensuelle des projets, ...) et de contrôle des éditions de masse.

5/ Le pôle RLS (Ressources Logistique et Sécurité) qui comprend

- le service de gestion de la RH (*même si cette fonction est moins importante depuis le transfert de celle-ci au Centre des Services de Ressources Humaines, CSRH, de Bordeaux*),
- la logistique (entretien des bâtiments et des matériels, gestion du parc informatique des agents),
- le budget,
- la brigade de sécurité qui assure la surveillance du site.

Le pôle gère également des services tels que la correspondante sociale, celui de la formation professionnelle, l'assistant de prévention...

III - Les chantiers en cours

Plusieurs chantiers sont actuellement en cours ou sur le point de se terminer :

- la « virtualisation » des applications, c'est-à-dire passer d'un nombre important de serveurs physiques à un nombre réduit de serveurs beaucoup plus puissants contenant des machines virtuelles. La fin de ce chantier est prévue pour 2019. Ce chantier aura duré près de trois ans.
- la refonte du logiciel dédié à la lutte contre la fraude (SILCF) est engagée depuis 2015.

Parmi les autres chantiers se pose la question de l'avenir de la DNSCE (comme pour le CID) car certains souhaiteraient un seul centre par Ministère et non un par administration.

Se pose aussi le problème du recrutement des informaticiens. Outre la concurrence exercée par le privé avec des rémunérations supérieures, la Direction Générale met en place les éléments amenant à moyen terme l'externalisation, voire la privatisation de cette fonction (ce qui in fine la ferait sortir du giron Douane).